

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025 à 19 H 30 en mairie**

Présents : Georges THOMAS, Frédéric CHAUX, Lucie IMBERT, Baptiste BON, Anne-Laure SEUX, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Catherine BERTHERAT,
Absents excusés : Stéphanie LUAIRE, Arnaud VASSAL, Lucie IMBERT

Absents non excusés : Christiane ROCHEDIX, Odile MASSON

Secrétaire de séance : Anne-Laure SEUX

Pouvoirs :

Mandants	Mandataires
Stéphanie LUAIRE	Philippe GREGOIRE (jusqu'à 20h06)
Arnaud VASSAL	Catherine BERTHERAT
Lucie IMBERT	Baptiste BON

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers votants : 12

Date de convocation : 12 septembre 2025

DEVIS :

- Travaux de l'église : Ets PACCARD 5 910 € HT
Autorisation de demander des subventions

APPROBATION A L'UNANIMITE

- Remplacement de la statue de la vierge e poudre de marbre reconstituée, fourniture et pose, taille 1 m : MARBRERIE LAVEILLE QUET 1 410 € HT

APPROBATION A LA MAJORITE (1 CONTRE : A. VASSAL)

CONVENTION AVEC LE CDG (prévoyance santé) :

SUJET AJOURNE

CONVENTION AVEC LE SAGE :

Approbation du renouvellement de la convention existante pour le suivi des consommations, leur analyse, les conseils en fonction de ces résultats, etc...montant 1 337 €.

Arrivée de Stéphanie LUAIRE à 20h06.

APPROBATION A L'UNANIMITE

DECISION MODIFICATIVE :

La Trésorerie nous demande des transferts de comptes, sans modification des sommes au final.

APPROBATION A L'UNANIMITE

MICRO CRECHE

Approbation d'attribution d'une subvention exceptionnelle à la micro crèche d'un montant de 5 000 € qui se trouve dans une situation financière compliquée.

APPROBATION A L'UNANIMITE

AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PLUI A 45 :

Demande de prise en compte des éléments précédemment évoqués.

APPROBATION A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15